Les nouveaux arrivants : se connaître pour se comprendre

Les communes du Pays de Châteaubriant et notamment celles situées à l'ouest du territoire connaissent une croissance démographique significative depuis quelques années. Cette situation concerne particulièrement les communes du canton de Nozay qui ont vu leur population augmenter de 21 % entre 1999 et 2005. Cette tendance devrait même connaître une accélération dans un avenir proche du fait du projet d'aéroport régional et des liaisons routières et train-tram connexes.

Face à cette situation, **le Conseil de Développement et la Communauté de Communes de la Région de Nozay ont souhaité, sous l'impulsion de Gilles PHILIPPOT, Conseiller Général du canton de Nozay, initier une réflexion afin de mieux appréhender ce phénomène des « nouveaux arrivants » et d'en évaluer les incidences pour le devenir du territoire.**

Un comité de pilotage, qui s'est constitué au mois de mai dernier, a reconnu l'intérêt de mener une étude sur le sujet. Celle-ci sera réalisée entre octobre 2006 et mars 2007 par un groupe d'étudiants de l'Université de Nantes sur un territoire expérimental : celui du canton de Nozay, qui compte 8 communes et qui a connu les plus fortes progressions démographiques depuis 1999.

Journée d'accueil des étudiants, 27 septembre 2006

L'étude devrait permettre de :

- Mieux appréhender quantitativement et qualitativement le phénomène d'arrivée de nouvelles populations sur le territoire ;
- Identifier concrètement les besoins et les attentes de ces nouveaux résidents par l'analyse de leurs comportements en matière de consommation (activités, services, loisirs, logements, soins, espaces...) ;
- Mesurer leur implication dans la vie locale.

En parallèle, seront recensées à l'échelle du Pays les initiatives en matière d'accueil des nouveaux résidents, considérant que cette réflexion doit finalement permettre de poser les bases d'une véritable politique d'accueil et d'intégration sur nos territoires.

Le Conseil de Développement, un partenaire impliqué dès le début de la démarche

Son rôle est non seulement d'animer la réflexion globale mais aussi, au cours de la phase de réalisation de l'étude, d'apporter son conseil et son expertise en s'appuyant sur les compétences de l'Observatoire Économique et Social.

Ainsi, l'Observatoire a d'ores et déjà contribué à l'élaboration du cahier des charges de l'étude. Il va par ailleurs être amené à accompagner les étudiants durant les 5 mois que dureront leurs travaux en leur apportant un soutien méthodologique ainsi que des données statistiques.

Ceci vient conforter la volonté du Conseil de Développement, exprimée lors de la dernière Assemblée Générale, de renforcer les domaines de compétences de l'Observatoire Économique et Social au-delà du champ de l'emploi/formation/insertion.

Soulignons que cette démarche a vocation à avoir un réel écho sur l'ensemble du Pays de Châteaubriant : les enseignements de l'étude devront bénéficier à tout le territoire, sachant que les mutations que connaît la partie ouest du Pays gagneront progressivement l'est.

Gilles PHILIPPOT
45 ans, Conseiller Général du Canton de NOZAY depuis 2004, représentant le Conseil Général 44 au sein du Bureau du Conseil de Développement

Pourquoi lancer cette démarche ? l'avis de M. Gilles PHILIPPOT

Je m'interroge depuis plusieurs années sur le devenir des territoires ruraux avec la conscience de plus en plus avérée qu'une mutation sans précédent est en train de s'opérer. L'arrivée de nouvelles populations dessine peu à peu une nouvelle ruralité. Je pense qu'il faut « tenir le crayon si on veut que le paysage de demain soit harmonieux, et que chacun y ait sa place, gare aux ratures ! ». Alors, comment faire en sorte que ces nouveaux acteurs s'inscrivent à leur façon dans le maintien des équilibres fondamentaux des territoires ruraux ?

Les rapports au temps, à l'espace (agricole notamment), à la nature, à la collectivité... sont autant d'aspects qui caractérisent « l'identité culturelle » de ce milieu rural, héritier d'une lointaine « civilisation paysanne ».
Pour conjuguer demain ruralité et modernité, pour que l'évolution soit source de progrès, il faut donner du sens au développement et y affirmer des valeurs. Chacun doit pouvoir apporter sa contribution à la vie collective et faire vivre l'esprit de solidarité, de convivialité, d'engagement qui fait la richesse d'un tissu social.

Ne pas subir le développement, se différencier des tendances dites « de la ville qui s'étale de couronne en couronne », prendre en main son destin et agir pour construire notre vision du « vivre ensemble », c'est l'espoir que je formule en direction des élus et des habitants du territoire.

La démarche que nous souhaitons impulser à travers cette réflexion affiche une ambition évidente : faire prendre conscience aux élus, sur la base d'éléments quantifiés, de la nécessité de penser le développement autrement et d'organiser les évolutions qui touchent le territoire avec une vision globale (sociale et culturelle autant qu'économique).

L'Observatoire Économique et Social

Créé en 1997, l'Observatoire Économique et Social apporte un éclairage sur la situation économique et sociale du territoire, constitue un outil d'aide à la réflexion et à la décision, et évalue les politiques de développement menées sur le territoire.

Actuellement, il assure les missions suivantes :

- Réaliser des études sur l'évolution de l'emploi- formation sur le Pays (travail réalisé par un groupe technique de partenaires du domaine de l'emploi, l'économie, la formation et l'insertion, et coordonné par la chargée de mission Observatoire du Conseil de Développement)
- Être un outil de veille sur la situation économique et sociale du territoire et apporter son expertise pour les études réalisées sur le Pays
- Gérer un centre de ressources documentaires
- Répondre aux demandes ponctuelles d'information

Vous recherchez des informations statistiques ou des études sur le Pays de Châteaubriant, n'hésitez pas à contacter Cécile JEANNE au 02 40 28 36 64

Toutes les publications de l'observatoire sont téléchargeables sur : www.paysdechateaubriant.com

Cette lettre est consultable et téléchargeable sur le site du Conseil de Développement : www.paysdechateaubriant.com

Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant - 14 rue des Vauzelles - B.P. 139 - 44144 CHATEAUBRIANT Cedex
☎ 02.40.28.36.64 - 🖷 02.40.28.05.98 ✉ conseil.developpement@paysdechateaubriant.com - www.paysdechateaubriant.com

La Lettre du Conseil de Développement

au cœur de l'Ouest — Rennes, Angers, Nantes

Octobre 2006 - N°2

PAYS DE CHATEAUBRIANT

Edito

François FAVRY, Président du Conseil de Développement et du Groupe d'Action Locale LEADER+

L'Assemblée Générale reste pour toutes les associations un moment important, un temps fort durant lequel les administrateurs, les bénévoles et les membres de l'équipe se rassemblent pour dresser le bilan d'un travail collectif et déterminer ensemble les objectifs à atteindre pour l'année suivante.

L'Assemblée Générale 2006 du Conseil de Développement présentait aussi à mon sens un caractère symbolique fort. Elle a permis l'expression et l'affirmation d'un des principes constitutifs qui fait l'originalité de notre association : « la présidence tournante ». Il s'agit pour moi d'un bel exemple de démocratie où chaque Collège peut à son tour désigner un représentant pour accompagner et insuffler la dynamique du Conseil.

Cette responsabilité est à présent la mienne. C'est avec plaisir et pleine conscience de la responsabilité qui m'incombe que je préside l'association depuis le mois de mai dernier au titre du Collège des Elus. C'est aussi avec un intérêt non dissimulé que je m'imprègne de la vie et de l'histoire du Conseil de Développement. J'ai découvert une équipe de professionnels(elles) de qualité au service du territoire et avec une disponibilité, des capacités que je n'imaginais pas. Tous les éléments me semblent ainsi réunis pour poursuivre le chemin qui a été tracé sous les présidences précédentes et participer à la construction du Pays de Châteaubriant.

Cette publication se veut le reflet de cette ambition et ouvre une fenêtre sur les orientations que nous poursuivons dans le seul souci de l'intérêt du territoire dans lequel nous vivons.

Brèves de Pays ...

Les Contrats de Territoire

17 millions d'euros pour 3 ans

De gauche à droite :
Jacques AUXIETTE, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire
Alain HUNAULT, Président du Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant », Président de la Communauté de Communes du Castelbriantais
Patrick MARECHAL, Président du Conseil Général de Loire Atlantique
Yves DANIEL, Vice-Président du Conseil Général de Loire Atlantique

C'est le montant de la dotation globale dont bénéficie officiellement le territoire depuis le 7 avril dernier, date de la signature des contrats de territoire avec le Département et la Région.

Un événement pour le Pays puisque les élus ont eu l'honneur d'accueillir Patrick MARESCHAL, Président du Conseil Général de Loire-Atlantique, et Jacques AUXIETTE, Président du Conseil Régional, venus se rendre compte sur le terrain des opérations qui seront financées dans le cadre des dispositifs contractuels qu'ils proposent.

Au cours de cette journée, les deux présidents, ainsi que de très nombreux élus et personnalités, ont honoré le Conseil de Développement d'une visite au cours de laquelle ils ont réaffirmé leur intérêt et soutien pour notre action.

Visite de Messieurs MARESCHAL et AUXIETTE au Conseil de Développement, avril 2006

Les échos de l'Assemblée Générale

Assemblée générale CD, mai 2006

Le 11 mai dernier se tenait l'Assemblée Générale du Conseil de Développement ; une assemblée plénière qui a marqué une étape dans la vie de l'association.

Une centaine de participants ont assisté à la présentation du dernier rapport moral de la mandature d'Yvan ETIEMBRE, un mandat de deux années fructueuses (renforcement de l'équipe d'animation, développement d'un riche partenariat, dynamisation de la vie des collèges, création de groupes de réflexion autour de nouvelles thématiques, et obtention d'une dotation complémentaire LEADER+...).
Ces actions ont permis d'asseoir et de conforter l'activité du Conseil de Développement, ainsi que de rappeler sa vocation participative.

Yvan ETIEMBRE a ainsi cédé la place à François FAVRY, Maire de La Grigonnais, Président de la Communauté de Communes de la Région de Nozay, issu du Collège des Élus. Ce dernier a affiché de suite sa volonté de poursuivre les orientations impulsées sous l'ancienne présidence et de renforcer le rôle de l'association dans le développement du Pays.

Orientations de travail proposées par les collèges pour 2006/2007 :

- Participer activement aux réflexions liées au projet de « pôle technologique environnemental »
- Encourager les initiatives favorisant la mobilité sur le territoire et initier une réflexion sur le développement d'hébergements de courte durée à destination d'apprentis, de stagiaires ou de salariés intérimaires ou en CDD
- Poursuivre la démarche en cours visant à structurer et mettre en réseau la vie associative du Pays
- Impulser une réflexion interne autour de la refonte des statuts du Conseil de Développement
- Développer nos actions de communication au plus près des acteurs locaux
- Conforter sa vocation première participative

Actualités des groupes de réflexion

Vie Associative

Soutenir et accompagner les associations du Pays est une des ambitions du conseil de développement ; une ambition qui est pleinement relayée par les membres du groupe de travail, en place depuis maintenant près d'un an.

Ce groupe, composé essentiellement de responsables associatifs, travaille activement à la mise en œuvre d'actions qui permettront aux associations de dépasser les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien dans leurs activités.

Grâce au soutien financier du Conseil Régional et des 3 Communautés de Communes du territoire, 3 actions pourront être menées à bien d'ici 2008 :

- la réalisation d'un annuaire des associations du Pays,
- la programmation de sessions de formation et d'information en direction des responsables associatifs et des bénévoles,
- l'organisation d'un forum de la vie associative.

Avant de pouvoir réaliser concrètement ces actions, une étape préalable s'imposait : s'assurer qu'elles répondaient bien aux besoins et aux attentes des associations.

Le groupe de réflexion a donc proposé de réaliser une large enquête en direction de toutes les structures associatives recensées à ce jour sur le territoire.

Grâce au soutien du Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant », des questionnaires ont pu être adressés au mois de juillet et les associations disposaient de près de 2 mois pour y répondre. Nous dressons aujourd'hui le bilan de cette large consultation et sommes d'ores et déjà satisfaits de l'intérêt que les associations ont porté à cette démarche. Plus de 30 % d'entre elles ont répondu au questionnaire, soit près de 300 associations.

Pour plus de renseignements, contactez Alexandra BRISSON au Conseil de Développement.

Le groupe de réflexion poursuit également une autre ambition : celle de structurer la vie associative.

Comment dynamiser le tissu associatif et lui donner les moyens d'exprimer ses potentialités au service du territoire ? Pourquoi ne pas envisager une banque d'échanges de matériels, un service commun de conseil juridique, ou de communication, voire un lieu d'appui aux associations ?

Pour s'entourer de l'expérience d'autres territoires, le groupe de travail a rencontré en février dernier les responsables du R.E.S.A.M. (Réseau d'Échanges de Services aux Associations du Pays de Morlaix).

Des membres du groupe Vie associative à Morlaix, février 2006

A travers un travail de proximité et s'appuyant sur une personne permanente salariée, ce réseau propose des services concrets aux associations : le conseil et l'accompagnement de projet, la formation des bénévoles, la mutualisation des moyens matériels et humains, la gestion des bulletins de paie...

Un exemple qui suscite un vif intérêt chez certains membres du groupe de réflexion et dont il faudra certainement s'inspirer, à une nuance prêt : un réseau ne se décrète pas, il doit être la concrétisation d'une volonté partagée par les associations du territoire.

Femmes

Le 9 septembre dernier, à l'occasion de la Foire de Béré, le Conseil de Développement organisait une table ronde sur le thème : « Agir et s'impliquer dans la vie locale : regards de femmes citoyennes ».

A l'honneur : 7 femmes du Pays de Châteaubriant qui ont choisi de s'impliquer dans les différentes sphères de la vie publique : politique, associative, socioprofessionnelle...

De gauche à droite :
Yvan ETIEMBRE, Président de la commission Santé/Action Sociale et du groupe femmes, Alexandra BRISSON, coordinatrice du Conseil de Développement et les 7 femmes témoins : Nathalie DANIEL, Danièle CATALA, Claire THEVENIAU, Ghislaine ETIEMBRE, Christine TACHET, Michelle COCHET et Sylvie JANNAULT.

Leurs témoignages ont permis d'explorer la question de la participation des femmes dans les dynamiques de développement des territoires ruraux : Quelle place ont-elles ? Quel regard la société porte-t-elle sur elles et sur leur engagement ? Quelles difficultés rencontrent-elles ? Quelles solutions proposer pour renforcer leur participation ?...

Le développement des territoires repose certes sur les compétences et l'énergie de tous les hommes qui vivent ou qui y construisent leur vie. Mais on a peut-être trop tendance à oublier qu' « un homme sur deux est une femme » et que le développement équilibré et durable d'un territoire passe par l'intégration de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et surtout par une plus forte reconnaissance des capacités des femmes à prendre des initiatives et à mettre en œuvre des projets.

Cette table ronde démontrait ainsi que chaque expérience de création d'entreprise, que chaque engagement associatif, syndical ou politique doit être valorisé.

Ce fut un moment de débat et d'échanges d'idées qui s'est avéré fort enrichissant. Il vient conforter le Conseil de Développement et sa commission Santé/Action Sociale dans leur volonté de poursuivre la réflexion impulsée par le groupe de travail « Femmes », actif depuis le mois de novembre 2005.

Une dotation complémentaire de 148 000 € a d'ailleurs été obtenue dans le cadre du programme européen Leader+ pour contribuer au financement de projets favorisant « l'insertion sociale et professionnelle des femmes».

Cette table ronde a finalement mis tout le monde d'accord : il faut proposer aux femmes investissement dans la vie sociale. C'est l'objectif que s'est fixé le Conseil de Développement qui souhaite associer les femmes et les hommes du territoire à la construction de ces solutions.

Les femmes évoquaient déjà des orientations à suivre :

- faciliter l'articulation des temps de vie,
- faire évoluer les représentations des rôles dévolus aux femmes,
- sensibiliser les parents et les jeunes,
- encourager les formations et la mise en réseau des femmes engagées,
- développer les pratiques favorisant la participation...

Réunion du groupe Femmes, 2006

C'est autant de pistes qui seront explorées au sein du groupe « Femmes » dans la continuité de cette table ronde que nous avons imaginée comme un point de départ.

Environnement

Le devenir du site des Brieulles au cœur des débats

Le Conseil de Développement organisait le 29 août dernier une soirée d'information et de concertation autour d'un projet de « centre environnemental » porté par le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) et qui concerne le site des Brieulles à Treffieux.

Cette réunion, qui s'adressait aux membres de la commission Environnement/Cadre de vie du Conseil de Développement, aux élus du Pays de Châteaubriant, et plus globalement aux acteurs concernés du territoire, a réuni près de 30 participants.

Centre d'Enfouissement Technique des Brieulles, 2006

Cette réunion a été l'occasion de présenter la démarche poursuivie par le SMCNA ainsi que les premières conclusions du diagnostic établi par la SELA (Société Équipement de Loire-Atlantique) missionnée pour mesurer l'intérêt et l'opportunité du projet.

Le SMCNA projette en effet de conférer une nouvelle dimension au site des Brieulles, parallèlement à l'extension récente du Centre d'Enfouissement Technique et à l'acquisition d'une longère de 200 m².

Deux finalités sont affichées : renforcer et asseoir l'animation du site et lui donner un rayonnement départemental.

A l'issue de cette rencontre, le Conseil de Développement s'est proposé d'accompagner la réflexion du SMCNA en constituant un groupe de travail qui associerait les acteurs concernés et les élus du territoire.

Si vous êtes intéressé pour y participer, vous pouvez contacter Alexandra BRISSON. Des informations complémentaires figurent également sur le site www.paysdechateaubriant.com

Nous vous rappelons que l'ensemble des groupes de réflexion du Conseil de Développement sont des lieux ouverts à tous ceux qui souhaitent y prendre part. Si un sujet vous intéresse, vous pouvez nous rejoindre. Les dates des réunions figurent sur le site du Conseil de Développement sous la rubrique « agenda ».

Le Pays de Châteaubriant : vers l'excellence environnementale ?

Depuis le début de l'année, le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » a engagé une réflexion sur les potentialités du territoire dans l'objectif de développer de nouvelles filières d'activités autour de la thématique environnement et avec l'ambition affichée de constituer un technopôle environnemental sur le territoire.

Projets intégrés au technopôle	*Localisation*
Projet 1 : La constitution d'une filière de valorisation des bio-déchets : Méthanisation des bio-déchets agricoles et industriels	Derval (ferme expérimentale)
Projet 2 : Valorisation des sous-produits et des graisses animales de l'abattoir Castel Viandes	Châteaubriant (Site de l'abattoir)
Projet 3 : La constitution d'une filière bois-énergie avec la création d'une plate-forme multiservices et équipement en chaudières collectives	Pays de Châteaubriant
Projet 4 : La constitution d'une filière biocarburant avec la réalisation de 3 unités de trituration d'huiles végétales	1 unité à Derval 1 unité à Treffieux 1 unité à Châteaubriant
Projet 5 : Le développement de la filière recyclage des déchets avec la création d'une plate-forme de compostage	Pays de Châteaubriant
Projets 6 : La mise en œuvre d'actions transversales d'accompagnement (recherche et création d'activités) avec la création d'un incubateur et d'une pépinière d'éco-entreprises	Pays de Châteaubriant

Une étude préalable a notamment été réalisée par la société GRANIT, cabinet spécialisé dans les « solutions environnementales intégrées au contexte local » qui a rendu ses conclusions au mois de juin dernier : le diagnostic établi a révélé un potentiel certain et prometteur de ressources disponibles sur le territoire, insuffisamment valorisées à ce jour et offrant de réelles opportunités de création d'activités nouvelles et de produits innovants.

Au regard de ces conclusions encourageantes, le Pays de Châteaubriant a déposé dernièrement sa candidature à l'appel à projets lancé par l'État intitulé « Pôle d'Excellence Rurale ».

Le Pôle d'Excellence Rurale permettrait de financer, dans la limite de 1 000 000 d'euros, les projets qui viennent constituer le corps du technopole environnemental dont le montant total d'investissements s'élève à près de **10,5 millions d'euros**.

Le Pays devra attendre le 15 décembre prochain pour connaître la décision du 1er ministre et savoir si le projet global recevra ou non la labellisation tant espérée.

L'avis de M. Georges GARNIER, Président du comité de pilotage du technopôle environnemental

« Je suis confiant et optimiste quant à la labellisation de ce projet. Le comité national de présélection des dossiers a d'ailleurs souligné que peu de projets concernaient le volet « valorisation et gestion des bio ressources », ce qui constitue un réel atout pour notre candidature qui présente une vraie démarche globale à l'échelle du Pays.

Quelle que soit la décision de l'État, ce projet reste fédérateur et porteur d'avenir pour le territoire. Il a surtout permis de rassembler l'ensemble des acteurs concernés par la question des éco-énergies autour d'une réelle ambition partagée. Et pour avoir personnellement vécu ces moments-là, je sais que le Pays en ressort déjà grandi et enrichi. »